

## La Ville de Magog adopte sa nouvelle Politique culturelle et patrimoniale

**Magog, le 6 juillet 2021** – Le conseil municipal a adopté, hier soir, en séance publique, la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de la Ville de Magog ainsi que son plan d'action. Ce dernier a été élaboré avec une vision pour les 15 prochaines années. La Politique est le fruit d'une démarche collaborative avec les citoyennes et les citoyens ainsi qu'avec les partenaires locaux et précise les grandes orientations, les objectifs et les priorités d'action en matière de culture, de bibliothèque et de patrimoine. L'ajout du patrimoine confirme l'importance de ce volet qui a pris beaucoup d'ampleur au cours des dernières années. La Politique a été réalisée par la Division culture, bibliothèque et patrimoine, en collaboration avec le centre ARTENSO, spécialisé en art et en engagement social. Les documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Magog au [ville.magog.qc.ca/politique-culturelle](http://ville.magog.qc.ca/politique-culturelle).

La Politique culturelle et patrimoniale a pour titre « Une culture qui nous ressemble et nous rassemble ». Quatre grands axes d'intervention ont été priorisés :

- Axe 1 : La vitalité culturelle
- Axe 2 : L'accessibilité et la participation citoyenne à la culture et au patrimoine
- Axe 3 : Le patrimoine, l'histoire et le territoire
- Axe 4 : Le rayonnement de la ville

Les moyens suivants ressortent de la Politique et permettent d'en traduire concrètement la vision :

- Au niveau du **soutien au milieu culturel**, la Politique vise la collaboration, la concertation et le partenariat entre les intervenants culturels et patrimoniaux ainsi qu'avec les divers milieux de vie (économie, santé, environnement, communautaire, tourisme, éducation et sport) ainsi que la mise en commun des services et des locaux. Parmi les intervenants culturels, sont aussi considérés les artistes et artisans amateurs et professionnels, ainsi que les travailleurs culturels, commerçants, etc.
- Pour **l'offre culturelle**, la Politique met l'accent sur la place du citoyen dans la culture et le patrimoine, l'intégration de l'art public sur le territoire, une



programmation visant l'inclusion de tous les publics, et plus spécifiquement les aînés, les enfants et les adolescents, notamment par des approches de médiation culturelle et l'accessibilité à la culture dans les lieux publics (ex. : parcs, plein air, dans la rue, etc.).

- La Politique reconnaît clairement l'importance de la conservation du **patrimoine culturel** dans toutes ses dimensions, que ce soit au niveau de la connaissance, de la protection ou de sa mise en valeur, ainsi que par une approche ludique d'éducation et de sensibilisation. Le patrimoine paysager est d'ailleurs ressorti comme l'une des préoccupations importantes pour les citoyens.
- Quant aux **lieux culturels**, la Politique prévoit la consolidation des bâtiments et des équipements culturels existants, de même que la possibilité de créer de nouveaux lieux (ex. : résidences d'artistes, lieux de création partagés, etc.).

La Politique culturelle et patrimoniale sera concrétisée à l'aide d'un plan d'action qui servira de guide pour les actions et les projets qui seront adoptés périodiquement par les futurs conseils municipaux.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, se dit très fière et souligne que la Politique est un important legs qui contribuera à la vitalité locale et au rayonnement de la Ville. « En 2004, nous avons adopté une Politique culturelle qui a permis à la Bibliothèque Memphrémagog, à l'Espace culturel de Magog, à la Maison Merry et au Centre d'arts visuels de Magog de voir le jour. Aujourd'hui, nous adoptons une Politique culturelle et patrimoniale. Je suis très fière de vous présenter le fruit du travail de l'équipe de la culture qui a à cœur de préserver notre patrimoine et de bonifier l'offre culturelle. Je remercie toutes les personnes qui ont pris part aux divers modes de consultations publiques. La nouvelle Politique culturelle et patrimoniale répond aux besoins de sa population. »

M<sup>me</sup> Diane Pelletier, conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture, ajoute qu'« il ne fait aucun doute que la culture et le patrimoine occupent une place prépondérante dans la collectivité magogoise. Ce sont deux piliers qui reflètent l'identité de notre ville. C'est un privilège pour moi d'avoir contribué à la réflexion et à la vision du milieu culturel magogois. »



Une version abrégée de la Politique sera distribuée dans tous les foyers de Magog au cours des prochains jours.

Rappelons que la Politique culturelle et patrimoniale a été réalisée dans le cadre de l'entente de développement culturel entre la Ville de Magog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

